

## Tarifs de facturation horaire au 01/07/2022

Le mode d'intervention est de la mise à disposition

Dans le cadre d'un contrat de mise à disposition le prestataire de service (SIME) reste l'employeur

Exonération de T.V.A selon l'Art. 261 du CGI

	Particuliers
Ménage	19,85 €
Jardinage	
Taille petite haie	
Manutention	19,85 €
Bricolage	21,80 €
Lessivage	21,80 €

**Seuls les particuliers ont droit à une déduction fiscale**

**Attestation fiscale pour 2 heures maximum par intervention (pose étagère, rempl. Prise de courant, rempl. Serrure...)**

**Cotisation annuelle: 19 € (frais de dossier)**

**Frais de déplacement: 0,40 € du kilomètre pour toute distance entre l'association et le lieu de mission supérieure à 10 km.**

**Les heures travaillées les jours fériés et/ou les dimanches sont majorées de 100% (facturées double)**

"Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande"